

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Deltamethrin (3%) Formulation

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : produit vétérinaire

Restrictions d'emploi recommandées : Non applicable

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : MSD  
Industrie Nord 1  
6105 Schachen - Switzerland

Téléphone : +41 41 499 97 97

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : EHSDATASTEWARD@msd.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-908-423-6000

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

Toxicité aiguë, Catégorie 4

H302: Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë, Catégorie 4

H332: Nocif par inhalation.

Toxicité aiguë, Catégorie 4

H312: Nocif par contact cutané.

Irritation cutanée, Catégorie 2

H315: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2

H361fd: Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

Danger par aspiration, Catégorie 1

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Perturbateur endocrinien dans l'environnement, Catégorie 1

EUH430: Peut provoquer une perturbation endocrinienne dans l'environnement

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 + H312 + H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH430 Peut provoquer une perturbation endocrinienne dans l'environnement

Conseils de prudence :

#### Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

#### Intervention:

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---



**Stockage:**

P405 Garder sous clef.

**Elimination:**

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Xylène  
Dodécylbenzènesulfonate de calcium  
Nonylphénol, éthoxylés  
deltaméthrine (ISO)

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: Cette substance/Ce mélange contient des composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien pour l'environnement, selon l'article 57(f) de REACH, le règlement de la Commission (UE) 2018/605 ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Risque de survenue de sensations transitoires (maximum 24 heures) de type brûlure ou piqûre, au niveau du visage ou des muqueuses, sans lésion cutanée.  
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

---

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

**Composants**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Xylène	1330-20-7 215-535-7 601-022-00-9	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 STOT RE 2; H373 (Système acous-	>= 70 - < 90

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



**Deltamethrin (3%) Formulation**

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

		<p>tique) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412</p> <hr/> <p>Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>Toxicité aiguë par inhalation (vapeur): 11 mg/l Toxicité aiguë par voie cutanée: 1.100 mg/kg</p>	
Dodécylbenzènesulfonate de calcium	26264-06-2 247-557-8	<p>Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412</p> <hr/> <p>Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>Toxicité aiguë par voie orale: 500 mg/kg</p>	>= 3 - < 10
Nonylphénol, éthoxylés	9016-45-9	<p>Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 ED ENV 1; EUH430</p> <hr/> <p>Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10</p>	>= 3 - < 10
deltaméthrine (ISO)	52918-63-5 258-256-6 607-319-00-X	<p>Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H331 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1A; H317 Repr. 2; H361fd STOT SE 3; H335 STOT RE 1; H372 (Système nerveux central, Système immunitaire)</p>	>= 3 - < 10

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



**Deltamethrin (3%) Formulation**

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

		STOT RE 1; H372 (Système nerveux central) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1.000.000 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1.000.000	
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0 204-881-4	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	>= 1 - < 2,5

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

---

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe (voir chapitre 8).
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements et chaussures contaminées.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Laver les vêtements avant de les remettre.  
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

ser.

- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.  
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.  
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
En cas de vomissement, la personne doit se pencher en avant.  
Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Ce produit contient un pyréthroïde.  
L'intoxication par un pyréthroïde ne doit pas être traitée de la même manière qu'une intoxication par un carbamate ou organo-phosphoré.
- Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque de graves lésions des yeux.  
Peut irriter les voies respiratoires.  
Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitements : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

La distance de retour de flamme peut être considérable.  
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.  
Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
Oxydes d'azote (NOx)  
Composés de brome  
Oxydes de métaux  
Composés du soufre

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.  
Évacuer la zone.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éloigner toute source d'ignition.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
Empêcher l'épandage sur une vaste zone (p. ex., par confinement ou par des barrières anti-huile).  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.  
Enlever avec un absorbant inerte.  
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.  
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, en-

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

treposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- |  |  |
|--|--|
| Mesures d'ordre technique                  | : Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.   |
| Ventilation locale/totale                  | : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.<br>Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.   |
| Conseils pour une manipulation sans danger | : Eviter le contact avec la peau et les vêtements.<br>Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.<br>Ne pas avaler.<br>Eviter tout contact avec les yeux.<br>Se laver la peau soigneusement après manipulation.<br>A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.<br>Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.<br>Maintenir le récipient fermé de manière étanche.<br>Les personnes déjà sensibilisées et celles susceptibles de souffrir d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou récurrentes doivent consulter leur médecin concernant le travail avec des irritants ou des sensibilisants respiratoires.<br>Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.<br>Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.<br>Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.<br>Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement. |
| Mesures d'hygiène                          | : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.  |

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

Le fonctionnement efficace d'une installation devrait inclure l'examen des contrôles d'ingénierie, du matériel de protection adéquat, des procédures de déshabillage et de décontamination, de la surveillance de l'hygiène industrielle, de la surveillance médicale et de l'utilisation de contrôles administratifs.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder sous clef. Conserver hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
- Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :  
Oxydants forts  
Substances et mélanges autoréactifs  
Peroxydes organiques  
Matières solides inflammables  
Liquides pyrophoriques  
Matières solides pyrophoriques  
Substances et mélanges auto-échauffants  
Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables  
Explosifs  
Gaz  
Substances et mélanges extrêmement toxiques

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Xylène	1330-20-7	VME	50 ppm 220 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge毒ique interne de l'individu exposé., Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles				
		VLE	100 ppm 440 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les				

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



**Deltamethrin (3%) Formulation**

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

	voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles			
		TWA	50 ppm 221 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	100 ppm 442 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
deltaméthrine (ISO)	52918-63-5	TWA	15 µg/m <sup>3</sup> (OEB 3)	Interne
	Information supplémentaire: DSEN, Peau			
		limite d'essuyage	100 µg/100 cm <sup>2</sup>	Interne
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	VME (poussières inhalables)	10 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
	Information supplémentaire: Cancérogène, Catégorie 2, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
		VLE (poussières inhalables)	40 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
	Information supplémentaire: Cancérogène, Catégorie 2, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			

**Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail**

Nom de la substance	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Heure d'échantillonage	Base
Xylène	1330-20-7	Acides méthylhippuriques: 2 g/l (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006**

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Xylène	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	221 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	442 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	221 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	442 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	212 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	65,3 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	260 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	65,3 mg/m <sup>3</sup>

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

	Consomma-teurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	260 mg/m3
	Consomma-teurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	125 mg/kg p.c./jour
	Consomma-teurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	12,5 mg/kg p.c./jour
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3,5 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg p.c./jour
	Consomma-teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,86 mg/m3
	Consomma-teurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,25 mg/kg p.c./jour
	Consomma-teurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,25 mg/kg p.c./jour
Dodécylbenzènesulfonate de calcium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	52 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	52 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	52 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	52 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	57,2 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	80 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	1,57 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets locaux	1,57 mg/kg p.c./jour
	Consomma-teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	26 mg/m3
	Consomma-teurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	26 mg/m3
	Consomma-teurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	26 mg/m3
	Consomma-teurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	26 mg/m3
	Consomma-teurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	28,6 mg/kg p.c./jour
	Consomma-teurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	40 mg/kg p.c./jour
	Consomma-teurs	Contact avec la peau	Aigu - effets locaux	0,787 mg/kg p.c./jour
	Consomma-teurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	0,787 mg/kg p.c./jour
	Consomma-teurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	13 mg/kg p.c./jour
	Consomma-teurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	13 mg/kg p.c./jour

Concentration prédicta sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Xylène	Eau douce	0,327 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,327 mg/l
	Eau de mer	0,327 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	6,58 mg/l
	Sédiment d'eau douce	12,46 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	12,46 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	2,31 mg/kg poids sec (p.s.)
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Eau douce	0,199 µg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,02 µg/l
	Eau de mer	0,02 µg/l
	Station de traitement des eaux usées	0,17 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,0996 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,00996 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,04769 mg/kg poids sec (p.s.)
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	8,33 Aliments mg / kg
Dodécylbenzènesulfonate de calcium	Eau douce	0,28 mg/l
	Eau douce - intermittent	0,654 mg/l
	Eau de mer	0,458 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	50 mg/l
	Sédiment d'eau douce	27,5 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	2,75 mg/kg poids sec (p.s.)
	Air	10 mg/m3
	Sol	25 mg/kg poids sec (p.s.)
	Oral(e)	20 Aliments mg / kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Utilisez des moyens techniques appropriés et des technologies de fabrication pour contrôler les concentrations atmosphériques (connexions goutte à goutte moins rapides, par exemple).

Tous les contrôles d'ingénierie devraient être mis en œuvre lors de la conception des installations et exploités conformément aux principes de BPF pour protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.

Les technologies de confinement appropriées pour les contrôles des composés sont exigées pour contrôler à la source et pour empêcher la migration de composés vers des zones non contrôlées (par exemple, les dispositifs de confinement à face ouverte).

Minimiser la manipulation ouverte.

Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

#### Équipement de protection individuelle

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

Protection des yeux/du visage	: Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes. Si l'environnement de travail ou l'activité impliquent des conditions poussiéreuses, des brouillards ou des aérosols, portez des lunettes appropriées. Portez un masque facial ou une autre protection faciale complète, s'il y a un risque de contact direct du visage avec des poussières, des brouillards ou aérosols.
Protection des mains	
Matériel	: Gants résistant aux produits chimiques
Remarques	: Prévoir deux paires de gants. Prenez note que le produit est inflammable, ce qui peut influer sur le choix de la protection des mains.
Protection de la peau et du corps	: Uniforme de travail ou veste de laboratoire. Des vêtements supplémentaires doivent être utilisés selon la tâche à accomplir (des manchons, un tablier, des gants à manchette, une combinaison jetable, par exemple) afin d'éviter les surfaces exposées de la peau. Utilisez des techniques de déshabillage appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés.
Protection respiratoire	: Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire. Le filtre doit être conforme à SN EN 14387
Filtre de type	: Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques (A-P)

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: liquide
Couleur	: jaune
Odeur	: Donnée non disponible
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supé-	: Donnée non disponible

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

rieure / Limite d'inflammabilité supérieure

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible  
/ Limite d'inflammabilité inférieure

Point d'éclair : 45 - 51 °C

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : 4 - 5

Viscosité  
Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Solubilité(s)  
Hydrosolubilité : soluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule  
Taille des particules : Non applicable

### 9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Poids moléculaire : Donnée non disponible

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Liquide et vapeurs inflammables.  
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.  
Peut réagir avec les agents oxydants forts.

#### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

#### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

---

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation  
Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

#### Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 1.291 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 11 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: 1.347 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

#### Composants:

#### Xylène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.523 mg/kg

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.1.

- Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 11 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Avis d'expert  
Remarques: Basé sur la réglementation nationale ou régionale.
- Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: 1.100 mg/kg  
Méthode: Avis d'expert  
Remarques: Basé sur la réglementation nationale ou régionale.

### Dodécylbenzènesulfonate de calcium:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 500 - 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### Nonylphénol, éthoxylés:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 500 - 2.000 mg/kg

### deltaméthrine (ISO):

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 66,7 mg/kg  
DL50 (Rat): 9 - 139 mg/kg  
DL50 (Souris): 19 - 34 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0,8 mg/l  
Durée d'exposition: 2 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 2.000 mg/kg  
DL50 (Rat): > 800 mg/kg
- Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : DL50 (Rat): 2,5 mg/kg  
Voie d'application: Intraveineux  
DL50 (Souris): 10 mg/kg  
Voie d'application: Intrapéritonéal

### 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): > 6.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402 Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

#### Composants:

##### Xylène:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Irritation de la peau

##### Dodécylbenzènesulfonate de calcium:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Irritation de la peau
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

##### Nonylphénol, éthoxylés:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

##### deltaméthrine (ISO):

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

##### 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

#### Composants:

##### Xylène:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

##### Dodécylbenzènesulfonate de calcium:

Espèce	:	Lapin
--------	---	-------

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### Nonylphénol, éthoxylés:

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

### deltaméthrine (ISO):

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation modérée des yeux

### 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### Xylène:

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Souris  
Résultat : négatif

#### Dodécylbenzènesulfonate de calcium:

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

#### Nonylphénol, éthoxylés:

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Résultat : négatif

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### **deltaméthrine (ISO):**

Type de Test	: Test de Maximalisation
Voies d'exposition	: Dermale
Espèce	: Cochon d'Inde
Résultat	: négatif
Type de Test	: Test patch d'application cutanée répétée sur l'humain (HRIPT)
Voies d'exposition	: Dermale
Espèce	: Humain
Résultat	: positif

### **2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**

Type de Test	: Test patch d'application cutanée répétée sur l'humain (HRIPT)
Voies d'exposition	: Contact avec la peau
Espèce	: Humain
Résultat	: négatif

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Xylène:**

Génotoxicité in vitro	: Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif
	: Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro Résultat: négatif
	: Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères Résultat: négatif
	: Type de Test: Essai in vitro d'échange de chromatides-sœurs sur cellules de mammifère Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo	: Type de Test: Essai de mutation létale dominante chez le rongeur (cellule germinale) (in vivo) Especie: Souris Voie d'application: Contact avec la peau Résultat: négatif
----------------------	--

#### **Dodécylbenzènesulfonate de calcium:**

Génotoxicité in vitro	: Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Méthode: OCDE ligne directrice 471 Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de composants
-----------------------	--

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

similaires

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### Génotoxicité in vivo

- : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### Nonylphénol, éthoxylés:

#### Génotoxicité in vitro

- : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### deltaméthrine (ISO):

#### Génotoxicité in vitro

- : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Type de Test: Réparation de l'ADN

Système d'essais: Escherichia coli

Résultat: négatif

Type de Test: Aberration chromosomique

Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Système d'essais: Cellules de poumon de hamster chinois

Concentration: LOAEL: 20 mg/kg

Résultat: positif

#### Génotoxicité in vivo

- : Type de Test: Test du micronoyau  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Oral(e)  
Résultat: négatif

Type de Test: essai de létalité dominante

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

Espèce: Souris  
Voie d'application: Oral(e)  
Résultat: négatif

Type de Test: essais d'échange de chromatides sœurs  
Espèce: Souris  
Type de cellule: Moelle osseuse  
Voie d'application: Oral(e)  
Résultat: négatif

### 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

- Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif
- Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Résultat: négatif
- Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif
- Génotoxicité in vivo : Type de Test: Mutagénicité (Essai cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)  
Especie: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

### Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### Xylène:

- Espèce : Rat  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 103 semaines  
Résultat : négatif

#### deltaméthrine (ISO):

- Espèce : Souris, mâle et femelle  
Voie d'application : par voie orale (alimentation)  
Durée d'exposition : 104 semaines  
NOAEL : 8 Poids corporel mg / kg  
LOAEL : 4 Poids corporel mg / kg  
Résultat : positif  
Organes cibles : Ganglions lymphatiques
- Espèce : Rat, mâle et femelle  
Voie d'application : par voie orale (alimentation)  
Durée d'exposition : 2 années  
Résultat : négatif

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

Espèce : Chien, mâle et femelle  
Voie d'application : par voie orale (alimentation)  
Durée d'exposition : 2 années  
NOAEL : 1 Poids corporel mg / kg  
Résultat : négatif

### 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce : Rat  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 22 Mois  
Résultat : négatif

### Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

### Composants:

#### Xylène:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération  
Especie: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif

Incidence sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Especie: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Résultat: négatif

#### Dodécylbenzènesulfonate de calcium:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Especie: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE Ligne directrice 422  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidence sur le développement du fœtus : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Especie: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 422  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

### deltaméthrine (ISO):

- Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude de toxicité pour la reproduction sur trois générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: par voie orale (alimentation)  
Développement précoce de l'embryon: NOAEL: 50 Poids corporel mg / kg  
Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité., Toxicité embryo-fœtale.  
Remarques: Toxicité importante révélée lors des essais
- Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Développement précoce de l'embryon: LOAEL: 84 - 149 Poids corporel mg / kg  
Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité., Toxicité embryo-fœtale.
- Type de Test: Fertilité  
Espèce: Rat, mâle  
Voie d'application: Oral(e)  
Fertilité: LOAEL: 1 Poids corporel mg / kg  
Symptômes: Incidences sur la fécondité.  
Organes cibles: Testicules
- Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement  
Espèce: Souris  
Voie d'application: par voie orale (gavage)  
Toxicité pour le développement: LOAEL: 1 Poids corporel mg / kg  
Résultat: Malformations squelettiques.  
Remarques: Toxicité maternelle observée.
- Type de Test: Développement  
Espèce: Rat, femelle  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 10 Poids corporel mg / kg  
Symptômes: Aucune incidence sur le développement du fœtus.
- Type de Test: Développement  
Espèce: Lapin, femelle  
Voie d'application: par voie orale (gavage)  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 16 Poids corporel mg / kg  
Symptômes: Aucune incidence sur le développement du fœtus.
- Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

### 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

- Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif
- Incidence sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

#### Composants:

##### Xylène:

- Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

##### deltaméthrine (ISO):

- Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### Composants:

##### Xylène:

- Voies d'exposition : Inhalation (vapeur)  
Organes cibles : Système acoustique  
Evaluation : Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations >0,2 à 1 mg/l/6h/d.

##### Dodécylbenzènesulfonate de calcium:

- Evaluation : Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 100 mg/kg de poids corporel ou moins.

##### deltaméthrine (ISO):

- Voies d'exposition : Ingestion  
Organes cibles : Système nerveux central, Système immunitaire  
Evaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Voies d'exposition : Inhalation (poussière/buée/fumée)  
Organes cibles : Système nerveux central  
Evaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

### 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Evaluation : Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 100 mg/kg de poids corporel ou moins.

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

##### Xylène:

Espèce	:	Rat
LOAEL	:	> 0,2 - 1 mg/l
Voie d'application	:	Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition	:	13 Sem.
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires
Espèce	:	Rat
LOAEL	:	150 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	90 jours

##### Dodécylbenzènesulfonate de calcium:

Espèce	:	Rat
LOAEL	:	> 200 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	6 - 7 Sem.
Méthode	:	OCDE ligne directrice 422
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires
Espèce	:	Lapin
NOAEL	:	> 100 mg/kg
Voie d'application	:	Contact avec la peau
Durée d'exposition	:	28 jours
Méthode	:	OCDE ligne directrice 410
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

##### deltaméthrine (ISO):

Espèce	:	Rat, mâle et femelle
NOAEL	:	1 mg/kg
LOAEL	:	2,5 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	13 Sem.
Organes cibles	:	Système nerveux
Symptômes	:	Hyperexcitabilité
Espèce	:	Rat
LOAEL	:	3 mg/m <sup>3</sup>
Voie d'application	:	Inhalation (poussière/buée/fumée)

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

Durée d'exposition	:	2 wk / 5 d/wk / 6 h/d
Symptômes	:	Irritation locale, irritation des voies respiratoires
Espèce	:	Chien
NOAEL	:	0,1 mg/kg
LOAEL	:	1 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	13 Sem.
Organes cibles	:	Système nerveux
Symptômes	:	Dilatation de la pupille, Vomissements, Tremblements, Diarrhée, Salivation
Espèce	:	Rat
NOAEL	:	14 mg/kg
LOAEL	:	54 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	91 jr
Organes cibles	:	Système nerveux
Espèce	:	Souris
LOAEL	:	6 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	12 Sem.
Organes cibles	:	Système immunitaire
Symptômes	:	effets sur le système immunitaire

### 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	25 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	22 mois

### Toxicité par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### Composants:

#### Xylène:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Produit:

Evaluation	:	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le
------------	---	--

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### Expérience de l'exposition humaine

#### Composants:

##### **deltaméthrine (ISO):**

- |                      |   |   |
|----------------------|---|---|
| Inhalation           | : | Symptômes: irritation des voies respiratoires, Vertiges, Sueurs, Migraine, Nausée, Vomissements, anorexie, Fatigue, picotement, Palpitations, Vue brouillée, Contraction musculaire               |
| Contact avec la peau | : | Symptômes: Irritation de la peau, Erythème, prurit, Migraine, Nausée, Vomissements, Vertiges, picotement, Sueurs, Contraction musculaire, Vue brouillée, Fatigue, anorexie, Réactions allergiques |
| Ingestion            | : | Symptômes: douleurs musculaires, Petites pupilles   |

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

##### **Xylène:**

- |  |   |   |
|--|---|---|
| Toxicité pour les poissons   | : | CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 13,5 mg/l<br>Durée d'exposition: 96 h  |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques                      | : | CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1 - 10 mg/l<br>Durée d'exposition: 24 h<br>Méthode: OCDE Ligne directrice 202<br>Remarques: Selon les données provenant de composants similaires          |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques  | : | CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 10 mg/l<br>Durée d'exposition: 72 h  |
| Toxicité pour les microorganismes  | : | NOEC : > 100 mg/l<br>Durée d'exposition: 3 h<br>Méthode: OCDE Ligne directrice 209<br>Remarques: Selon les données provenant de composants similaires   |
| Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)                                    | : | NOEC: > 0,1 - < 1 mg/l<br>Durée d'exposition: 35 jr<br>Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)<br>Méthode: OCDE Ligne directrice 210<br>Remarques: Selon les données provenant de composants similaires |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : | EL10: > 1 - 10 mg/l<br>Durée d'exposition: 21 jr<br>Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )   |

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### Dodécylbenzènesulfonate de calcium:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus (Ide mélanote)): > 1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 10 - 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 0,1 - 1 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: > 0,1 - 1 mg/l  
Durée d'exposition: 28 jr  
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: > 1 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### Nonylphénol, éthoxylés:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 0,1 - 1 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): > 0,1 - 1 mg/l Durée d'exposition: 48 h Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
	EC10 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 1 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	: 1
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: > 0,1 - 1 mg/l Durée d'exposition: 100 jr Espèce: Oryzias latipes (médaka) Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: > 0,001 - 0,01 mg/l Durée d'exposition: 28 jr Espèce: Mysidopsis bahia (Mysis effilée) Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	: 10
<b>deltamétrine (ISO):</b>	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): 0,00048 mg/l Durée d'exposition: 96 h  CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,00039 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Mysidopsis bahia (Mysis effilée)): 0,0037 µg/l Durée d'exposition: 48 h  CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,0035 mg/l Durée d'exposition: 48 h  CL50 (Gammarus fasciatus (Amphipode)): 0,0003 µg/l Durée d'exposition: 96 h

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 9,1 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	: 1.000.000
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: 0,000022 mg/l Durée d'exposition: 36 jr Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)  NOEC: 0,000017 mg/l Durée d'exposition: 260 jr Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 0,0041 µg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	: 1.000.000
<b>2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:</b>	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 0,57 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,48 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 0,24 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201  NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,24 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	: 1
Toxicité pour les microorganismes	: CE50 : > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 3 h Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Toxicité pour les poissons	: NOEC: 0,053 mg/l

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

(Toxicité chronique) Durée d'exposition: 30 jr  
Espèce: Oryzias latipes (médaka)  
Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,316 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

##### **Xylène:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: > 70 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

##### **Dodécylbenzènesulfonate de calcium:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

##### **Nonylphénol, éthoxylés:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

##### **deltaméthrine (ISO):**

Stabilité dans l'eau : Hydrolyse: 0 %(30 jr)

##### **2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 4,5 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### **Xylène:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,16  
Remarques: Calcul

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 14.04.2025  
7.0 17.06.2025 7731627-00012 Date de la première version publiée:  
13.01.2021

---

### Dodécylbenzènesulfonate de calcium:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): < 500  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,77  
Remarques: Calcul

### Nonylphénol, éthoxylés:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,48

### deltaméthrine (ISO):

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)  
Facteur de bioconcentration (FBC): 1.800

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,6

### 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Bioaccumulation : Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)  
Facteur de bioconcentration (FBC): 330 - 1.800

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 5,1

## 12.4 Mobilité dans le sol

### Composants:

#### deltaméthrine (ISO):

Répartition entre les compartiments environnementaux : log Koc: 7,2

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

### Produit:

Evaluation : Cette substance/Ce mélange contient des composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien pour l'environnement, selon l'article 57(f) de REACH, le règlement de la Commission (UE) 2018/605 ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100.

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

### Composants:

#### Nonylphénol, éthoxylés:

Evaluation : La substance est considérée comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH pour l'environnement.

### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.  
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.  
Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
Les récipients vides conservent des résidus et peuvent être dangereux.  
Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Ils peuvent exploser et causer des blessures et / ou la mort.  
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 1993  
ADR : UN 1993  
RID : UN 1993  
IMDG : UN 1993  
IATA : UN 1993

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.  
(Xylène)  
ADR : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

(Xylène)

<b>RID</b>	:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Xylène)
<b>IMDG</b>	:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Xylene, deltamethrin (ISO), 2,6-Di-tert-butyl-p-cresol)
<b>IATA</b>	:	Flammable liquid, n.o.s. (Xylene)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
<b>ADN</b>	:	3
<b>ADR</b>	:	3
<b>RID</b>	:	3
<b>IMDG</b>	:	3
<b>IATA</b>	:	3

### 14.4 Groupe d'emballage

<b>ADN</b>		
Groupe d'emballage	:	III
Code de classification	:	F1
Numéro d'identification du danger	:	30
Étiquettes	:	3
<b>ADR</b>		
Groupe d'emballage	:	III
Code de classification	:	F1
Numéro d'identification du danger	:	30
Étiquettes	:	3
Code de restriction en tunnels	:	(D/E)
<b>RID</b>		
Groupe d'emballage	:	III
Code de classification	:	F1
Numéro d'identification du danger	:	30
Étiquettes	:	3
<b>IMDG</b>		
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	3
EmS Code	:	F-E, <u>S-E</u>
<b>IATA (Cargo)</b>		
Instructions de conditionnement (avion cargo)	:	366
Instruction d'emballage (LQ)	:	Y344
Groupe d'emballage	:	III

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 14.04.2025  
7.0 17.06.2025 7731627-00012 Date de la première version publiée:  
13.01.2021

---

Étiquettes : Flammable Liquids

**IATA (Passager)**

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355  
Instruction d'emballage (LQ) : Y344  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Flammable Liquids

### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADN**

Dangereux pour l'environnement : oui

**ADR**

Dangereux pour l'environnement : oui

**RID**

Dangereux pour l'environnement : oui

**IMDG**

Polluant marin : oui

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, SR 814.81) : Les conditions de limitation pour les annexes suivantes doivent être prises en compte:  
Les substances ou mélanges sont listés ici en fonction de leur apparition dans le règlement, indépendamment de leur utilisation/usage ou des conditions de la restriction. Veuillez vous référer aux conditions du règlement correspondant afin de déterminer si une entrée est applicable à la mise sur le marché ou non.  
Annexe 1.11 Substances liquides dangereuses Nonylphénol, éthoxylés: Annexe 1.8 Octylphénol, nonylphénol et leurs éthoxylates, Annexe 1.17 Substances visées à l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes : Nonylphénol, éthoxylés

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## **Deltamethrin (3%) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 14.04.2025  
7.0 17.06.2025 7731627-00012 Date de la première version publiée:  
13.01.2021

pantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

Ordonnance PIC, OPICChim (814.82) : Nonylphénol, éthoxylés

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs

Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM 814.012) : 2.000 kg

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)

Classe de pollution de l'eau : Classe A

Remarques: auto classification

#### **Autres réglementations:**

Article 13 Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'art. 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Le produit appartient au groupe chimique 2 selon l'Ordonnance sur les produits chimique suisse (OChim 813.11).

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

AICS : non déterminé

DSL : non déterminé

IECSC : non déterminé

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

**BRIQUE 16: Autres informations**

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par

**Texte complet pour phrase H** EUH430 : Peut provoquer une perturbation endocrinienne dans

U226 l'environnement Liquide et vapeurs inflammables

H226 : Liquide et vapeurs inflammables  
H301 : Toxicité en cas d'ingestion

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

- H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H312 : Nocif par contact cutané.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H331 : Toxique par inhalation.  
H332 : Nocif par inhalation.  
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.  
H361fd : Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.  
H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.  
H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.  
H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

- Acute Tox. : Toxicité aiguë  
Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique  
Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique  
Asp. Tox. : Danger par aspiration  
ED ENV : Perturbateur endocrinien dans l'environnement  
Eye Dam. : Lésions oculaires graves  
Eye Irrit. : Irritation oculaire  
Flam. Liq. : Liquides inflammables  
Repr. : Toxicité pour la reproduction  
Skin Irrit. : Irritation cutanée  
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée  
STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif  
CH BAT : Switzerland. Liste des VBT  
CH SUVA : Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail  
2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures  
2000/39/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme  
CH SUVA / VME : valeur moyenne d'exposition  
CH SUVA / VLE : valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accelérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

### Classification du mélange:

Flam. Liq. 3	H226
Acute Tox. 4	H302
Acute Tox. 4	H332
Acute Tox. 4	H312
Skin Irrit. 2	H315

### Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul

## Deltamethrin (3%) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 17.06.2025 Numéro de la FDS: 7731627-00012 Date de dernière parution: 14.04.2025  
Date de la première version publiée: 13.01.2021

---

Eye Dam. 1	H318	Méthode de calcul
Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul
Repr. 2	H361fd	Méthode de calcul
STOT SE 3	H335	Méthode de calcul
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul
Asp. Tox. 1	H304	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1	H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1	H410	Méthode de calcul
ED ENV 1	EUH430	Méthode de calcul

Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

CH / FR